

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 32, retranchez depuis “ et ” jusqu’à “ les ”, ligne 33, et insérez : “ cette partie de la ligne sera commencée dans les deux ans et terminée dans ”.

Page 2, retranchez l'article trois.

Sur motion de l'honorable M. Loughed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le premier amendement soit agréé.

L'honorable M. Loughed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le second amendement soit agréé maintenant.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé en amendement :

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais qu'il soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que l'honorable Charles Arkel Boulton, sénateur, qui fait partie du contingent canadien qui s'embarque aujourd'hui pour aller aux fêtes du jubilé de la Reine, reçoive congé d'absence pour le reste de la session.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du traité français.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil, ” a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (105) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables ” ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé : “ Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change, ” a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.